



PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA) EN FAVEUR DES TORTUES MARINES DES ANTILLES FRANCAISES

2020 - 2029



Compte rendu de la

Commission thématique « Connaissance » 2025

du [Plan national d'actions \(PNA\)](#)

[en faveur des tortues marines des Antilles françaises](#)

[2020-2029](#)

Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique

Jeudi 16 octobre 2025

8h – 12h45

Commission thématique CONNAISSANCE 2025 du PNATMAF		
Dates et heure : le jeudi 16 octobre 2025, 8h à 12h45		
Lieu : visioconférence (via <i>Teams</i>)		
Participants : cf. Annexe 1 : Liste des participants à la commission « Connaissance » 2025		
Documents joints : • Commission "Connaissance" 2025 du PNATMAF - ordre du jour • Commission "Connaissance" 2025 du PNATMAF - bilan des avancées 2025 • Commission "Connaissance" 2025 du PNATMAF - présentation en séance		
Rédacteurs compte-rendu : - Alexis GUILLEUX (TOTM)		
Version du document	Date de diffusion	Liste de diffusion
Projet de compte-rendu – v1	26 novembre 2025	DEAL Guadeloupe et Martinique Équipe d'animation du PNA
Projet de compte-rendu – v2	1 ^{er} décembre 2025	Participants à la commission
Version finale – vF	8 décembre 2025	Réseau Tortues Marines Antilles françaises
Nombre de pages : 14+ annexe		

NB : tous les documents cités dans le présent compte-rendu et soulignés sont téléchargeables *via* des liens hypertextes.

Table des matières

[Table des matières](#)

1. INTRODUCTION.....	5
2. VOLET CONNAISSANCE	5
1. ACTION 23 : ORGANISER UNE REFLEXION SUR LES PROTOCOLES SCIENTIFIQUES, LES SUIVIS PARTICIPATIFS ET LEUR MISE EN ŒUVRE	5
2. ACTION 24 : ASSURER UN SUIVI DES POPULATIONS DE TORTUES MARINES EN REPRODUCTION AUX ANTILLES FRANÇAISES ...	6
3. ACTION 25 : ASSURER UN SUIVI DES POPULATIONS DE TORTUES MARINES EN ALIMENTATION AUX ANTILLES FRANÇAISES	8
1. <i>Protocoles et harmonisation des masques de saisie des données.....</i>	8
2. <i>Suivi par survols aériens.....</i>	8
3. <i>Suivi par comptages tractés.....</i>	9
4. <i>Suivi par photo-identification</i>	10
5. <i>Suivi participatif sur les sites de plongées (programme INASCUBA).....</i>	12
4. ACTIONS 8 / 9 : PARTICIPER AUX TRAVAUX REGIONAUX ET INTERNATIONAUX LIES AUX TORTUES MARINES / PARTAGER ET VALORISER LES DONNEES ET CONNAISSANCES SUR LES TORTUES MARINES DANS LES ANTILLES FRANÇAISES AUPRES DES ACTEURS ET PARTENAIRES DU PNA	14
3. CLOTURE DE LA COMMISSION « CONNAISSANCE ».....	14

Relevé de propositions de la commission

CONNAISSANCE 2025 du PNATMAF

Actions	Pilote(s)	Propositions
Volet connaissance		
Action 23 Organiser une réflexion sur les protocoles scientifiques, les suivis participatifs et leur mise en œuvre	Antilles	
	Animation PNA	01. renouvellera la demande de transfert de la DEP permettant les activités des réseaux échouages au bénéficiaire du nouveau marché pluriannuel d'animation du PNATMAF.
	Commission	02. propose l'ajout de deux nouvelles fiches actions au PNATMAF pour (i) assurer un suivi des paramètres démographiques liés aux sites de ponte : succès de ponte et réussite d'incubation ; et (ii) assurer un suivi des paramètres démographiques liés à l'investissement reproducteur : nombre de pontes par femelles pendant une saison, et intervalle entre deux saisons de ponte. Elle propose la constitution d'un groupe de travail pour rédiger ces fiches.
Action 24 Assurer un suivi des populations de TM en reproduction aux Antilles françaises	Martinique	
	DEAL Martinique	03. lance un marché pour poursuivre la coordination du suivi de l'activité de ponte en Martinique pour 2026, compte tenu du contexte transitoire de l'animation du PNATMAF.
	Saint-Martin	
	AGRNSM	04. poursuit la coordination des écovolontaires pour la mise en œuvre du « suivi traces » à St-Martin, sous réserve d'obtention d'un financement pour les suivis hors réserve.
	Guadeloupe	
	DEAL Guadeloupe	05. prévoit le financement d'une coordination du suivi de l'activité de ponte en Guadeloupe pour 2026, compte tenu du contexte transitoire de l'animation du PNATMAF.
Action 25 Assurer un suivi des populations de TM en alimentation aux Antilles françaises	Antilles	
	Aquasearch	06. poursuit l'animation du programme INASCUBA aux Antilles françaises en 2026, dans le cadre du marché PNMM 2025-2027 en Martinique, et du marché GPMG 2025-2027 en Guadeloupe et St-Martin.
	Commission	07. propose de prioriser la réalisation d'au moins deux répliques de suivi aérien sur toute la zone côtière comprise entre 5 et 50 mètres de bathymétrie sur tous les territoires, entre décembre 2026 et février 2027, d'après la calibration proposée dans <u>Safi, Bissery, Pauwels et Valin 2024</u> .
	CNRS	08. réalise un suivi par comptage tracté pour estimer les densités de tortues marines sur 18 et 23 zones de pêche respectivement identifiées en Martinique et en Guadeloupe dans le cadre du projet Fonds Vert RECPATED, en concertation avec le PNMM, l'animation PNA et les DEAL (cf. compte-rendu de la <u>réunion d'expert du 8 octobre 2025</u>).
	Martinique	
	PNMM	09. poursuit les suivis par comptage tracté en régie pour estimer les densités de tortues marines sur 5 à 6 sites, en concertation avec le CNRS, l'animation PNA et la DEAL (cf. compte-rendu de la <u>réunion d'expert du 8 octobre 2025</u>).
	Aquasearch	10. relance une campagne de photo-identification en régie pour actualiser les résultats de <u>Liebart et al., 2021</u> sur la côte Caraïbe en 2026, incluant l'estimation d'abondances / densités.
	Saint-Martin	
	AGRNSM	11. poursuit le protocole de suivi par photo-identification calibré en 2025 à Saint-Martin.
	Guadeloupe	
	Titè	12. poursuit le protocole de suivi par photo-identification calibré en 2025 dans le lagon de la Réserve Naturelle Nationale de Petite Terre.
	Évasion Tropicale	13. poursuit le protocole de suivi par comptage et photo-identification depuis la surface en baie de Malendure. Le CNRS publie les résultats d'analyse des données de photo-identification collectées entre 2012 et 2024.
	Antilles	

Actions	Pilote(s)	Propositions
	Animation PNA	14. sollicite les groupes de réflexion « Aspects réglementaires » et « Indicateurs et minima standards » du GTMF pour (i) interpréter nationalement la notion de perturbation intentionnelle liée aux protocoles de suivi subaquatique, dont la photo-identification, et harmoniser les consignes d’approche ; (ii) soutenir le développement de TORSOOI pour bancariser voire analyser les photographies du dessus de tête et de carapace afin de répondre aux besoins des Antilles françaises et favoriser la collaboration régionale.
Action 8 Participer aux travaux régionaux et internationaux liés aux tortues marines	Antilles	
Action 9 Partager et valoriser les données et connaissances sur les tortues marines dans les Antilles françaises auprès des acteurs et partenaires du PNA	Animation PNA	15. participe, représente et informe le RTMAF des activités régionales, nationales et internationales relatives WIDECAST et au GTMF en 2026 (MTSG et ISTS dans une moindre mesure). Elle veille notamment à la publication des Actes du 4 ^e colloque du GTMF, à la validation de son plan d’actions et de sa charte, et à l’organisation de son 5 ^e colloque. Elle participe aux réunions mensuelles et à la plénière annuelle du WIDECAST, suit la mise en œuvre du <u>Plan d’action régional en faveur de la Tortue luth</u> , dont l’analyse régionale des données CMR, et contribue à la synthèse internationale des connaissances acquises proposée annuellement par le MTSG de l’UICN.

1. Introduction

L'animation PNA accueille et remercie les participants pour leur présence à cette commission thématique organisée en visioconférence.

Réseau : tour de table (cf. Annexe 1 : liste des **36 participants**).

L'animation PNA présente l'**ordre du jour** de la commission connaissance 2025. Elle rappelle ensuite le contexte lié au changement d'animation du PNATMAF en 2025 (cf. diapo n°4), désormais assurée par l'association **Trans Océans Tortues Marines (TOTM)**. Elle détaille l'organisation de la **gouvernance** (cf. diapo n°5), puis la liste des enjeux, objectifs et **actions concernées** par le volet « connaissance » du PNATMAF. Enfin, un **bilan des avancées 2025** est disponible auprès des membres de la commission pour détailler le niveau d'avancement de chaque proposition qui avait été émise à la commission 2024, puis validée en comités technique (COTEC) et de pilotage (COPIL).

Ces éléments d'introduction n'appellent pas de remarque de la commission.

2. Volet Connaissance

Priorité
1

1. Action 23 : Organiser une réflexion sur les protocoles scientifiques, les suivis participatifs et leur mise en œuvre

Rappel de la proposition n°1 de la commission 2024 (validée en COTEC et COPIL) : « Les DEAL 971 & 972 instruisent les demandes de DEP déposées par Aquasearch et le CNRS en 2024, tenant compte de l'avis exprimé par le groupe d'experts du PNATMAF. Elles discuteront avec l'animation PNA de l'intérêt de maintenir ce groupe d'experts pour les prochaines demandes de DEP après renouvellement du CSRPN. »

Antilles

P. BELLENOUE (DEAL 972) présente le bilan des demandes de Dérogation "Espèces Protégées" (DEP) instruites par la DEAL Martinique sur l'exercice 2024-2025 (cf. diapos n°9 à 13). Elle rappelle que, durant cette période, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN 972) était en cours de renouvellement. En son absence, les DEAL avaient fait le choix de solliciter l'avis d'un groupe d'experts pour chacune des demandes de DEP. Ce fonctionnement s'est avéré peu satisfaisant. Le CSRPN 972 est désormais renouvelé et marque le retour au fonctionnement habituel. Concernant la DEP en vigueur pour les actions des réseaux échouages en Martinique et Guadeloupe/Saint-Martin, **P. BELLENOUE** précise que deux modifications mineures ont été apportées : **(i)** le transfert de la DEP de l'ancien (ONF) vers le nouvel animateur (TOTM); **(ii)** sa prolongation jusqu'au 31/12/2026. (cf. arrêté modificatif pour la Martinique; pour Guadeloupe / Saint-Martin).

Propositions de la commission thématique CONNAISSANCE 2025 [Action 23] :

01. L'animation PNA renouvellera la demande de transfert de la DEP permettant les activités des réseaux échouages au bénéficiaire du nouveau marché pluriannuel d'animation du PNATMAF.

02. La commission propose l'ajout de deux nouvelles fiches actions au PNATMAF pour **(i)** assurer un suivi des paramètres démographiques liés aux sites de ponte : succès de ponte et réussite d'incubation ; et **(ii)** assurer un suivi des paramètres démographiques liés à l'investissement reproducteur : nombre de pontes par femelles pendant une saison, et intervalle entre deux saisons de ponte. Elle propose la constitution d'un groupe de travail pour rédiger ces fiches.

2. Action 24 : Assurer un suivi des populations de tortues marines en reproduction aux Antilles françaises

Martinique

Rappel de la proposition n°5 de la commission 2024 (validée en COTEC et COPIL) : « Aquasearch& L'ASSO-MER poursuivent la coordination du suivi de l'activité de ponte des tortues marines en Martinique, dans le cadre du marché ONF 2024-2025 ».

N. DUPORGE (Aquasearch) et M. COMBES (L'Asso-Mer) présentent le bilan provisoire de la saison 2025 du suivi de l'activité de ponte en Martinique (cf. diapos n°107 à 117, rapports à venir). L'année 2025 a été marquée par la généralisation de la saisie des données par les patrouilleurs via l'outil KoBoToolbox. Seuls les agents de l'ONF utilisent un autre outil de saisie (Survey 123).

P. BELLENOUE (DEAL 972) demande ce qui explique un taux de traces indéterminées important pour la Martinique en 2025, en comparaison des suivis réalisés par To-Ti-Jon en Guadeloupe par exemple. **N. DUPORGE** répond que le taux de traces indéterminé est surtout important pour l'ONF en Martinique (33% en 2025), mais reste acceptable à l'échelle de l'ensemble des suivis réalisés par 86 bénévoles (3%). **C. FROIDEFOND (To-Ti-Jon)** précise qu'en Guadeloupe les nouveaux patrouilleurs de l'association sont formés et accompagnés sur une saison entière, ce qui garantit la bonne lecture des traces.

A. GUILLEUX (animation PNA) présente l'outil KoBoToolbox déployé en Martinique pour la centralisation des données collectées dans le cadre du suivi de l'activité de ponte (cf. diapos n°118 à 125). Cet outil présente de nombreux atouts de saisie simplifiée, dont la géolocalisation précise et la prise de photo des traces. L'application mobile fonctionne hors connexion. Une interface web dédiée aux administrateurs permet de gérer les formulaires de saisie, vérifier les données collectées et temps réel et avoir des représentations graphiques. Pour les patrouilleurs, les formulaires sont accessibles en ligne (Enketo) ou via l'application mobile (KoBoCollect pour Android ; GIC Collect pour iOS). KoBoToolbox permet ainsi une collecte harmonisée entre plusieurs structures, une visualisation instantanée et une vérification simplifiée des informations collectées. Enfin, **A. GUILLEUX** réalise une démonstration interactive en ligne, présentant le formulaire de saisie utilisé en Martinique, la visualisation des données collectées en 2025 et les options de correction des données.

C. LALLEMAND (Kap Natirel / Destination Eco) s'interroge sur la gestion des droits de consultation, de saisie et de modification des données selon les utilisateurs, ainsi que sur le coût de l'outil. **A. GUILLEUX** répond qu'un compte maître (ou « administrateur ») doit être désigné : il détient l'ensemble des droits d'administration. Pour les autres utilisateurs, les droits spécifiques peuvent être calibrés au cas par cas. Par exemple, une association pourrait n'avoir accès en lecture et modification qu'aux données de ses membres, et pas celles des autres associations. L'outil est gratuit jusqu'à 1 Go de stockage ; au-delà, une formule payante est nécessaire. En Martinique, l'espace gratuit de 1 Go suffit pour une saison de suivi.

A. LE MOAL (Kap Natirel / MISSOCOM) note que l'animation PNA n'a pas demandé les droits d'exploitation des visuels Missocom présents sur le formulaire de Martinique. Elle demande à l'animation PNA de se rapprocher d'elle afin de régulariser la situation.

D. VAUCLIN (To-Ti-Jon) demande si KoBoToolbox permet de relier une ponte à une émergence. **A. GUILLEUX** répond que cela est techniquement envisageable via un formulaire incluant le suivi des émergences, mais complexe à mettre en œuvre : il faut pouvoir rouvrir le formulaire environ deux mois après la ponte pour y consigner les informations liées à l'émergence (ou non), et être certain que l'émergence observée correspond bien à la ponte enregistrée.

Saint-Martin

Rappel de la proposition n°6 de la commission 2024 (validée en COTEC et COPIL) : « L'AGRNSM poursuit la coordination des écovolontaires pour la mise en œuvre du suivi de l'activité de ponte à Saint-Martin, sous réserve d'obtention d'un financement pour les suivis hors réserve »

A. BERGER (AGRNSM) présente le bilan provisoire de la saison 2025 du suivi de l'activité de ponte à Saint-Martin (cf. diapos n°127 à 132). Les résultats finaux seront diffusés dans un rapport auprès du RTMAF.

Guadeloupe

Rappel de la proposition n°7 de la commission 2024 (validée en COTEC et COPIL) : « La commission propose que l'animation PNA lance un marché pour une coordination du suivi de l'activité de ponte des tortues marines en Guadeloupe, selon l'un des 7 scénarii du protocole adapté à chaque plage sous réserve d'obtention d'un financement. »

N. PARANTHOEN (animation PNA) fait le point sur la situation en Guadeloupe (cf. diapos n°133 à 134).

ERRATUM post-réunion : l'association Le Gaïac a été bénéficiaire d'une subvention de la DEAL Guadeloupe pour une partie des suivis traces qu'elle a réalisés, au même titre que les associations Ecolambda et To-Ti-Jon qui en avait fait la demande.

A. CHALARD (PNG) indique que le PNG n'a pas réalisé de comptages traces en 2025. Une reprise est prévue en 2026.

A. LE MOAL (Kap Natirel / MISSOCOM) précise que les tortues marines sont arrivées très tôt cette année, avec une forte activité des tortues vertes au Moule et Saint-François. C. FROIDEFOND (To-Ti-Jon) confirme ce constat pour Sainte-Rose, mais s'inquiète du nombre réduit d'émergences cette année, et s'interroge sur l'impact des fortes houles sur la réussite d'incubation.

C. LALLEMAND (Kap Natirel/ Destination Eco) ajoute que Kap Natirel a été mandaté par le Club Med pour réaliser un suivi quotidien sur la plage de la Caravelle pendant trois mois, dans le cadre des travaux de destruction d'un ponton autorisés par de la DEAL sous réserve d'un tel suivi notamment. Il a permis d'enregistrer au moins 20 activités de ponte sur ce site, confirmant son importance à l'échelle du sud Grande-Terre malgré son niveau d'anthropisation. Les données seront bancarisées dans la base du RTMG et sur KaruNati.

Propositions de la commission thématique CONNAISSANCE 2025 [Action 24] :

03. La DEAL Martinique lance un marché pour poursuivre la coordination du suivi de l'activité de ponte en Martinique pour 2026, compte tenu du contexte transitoire de l'animation du PNATMAF.

04. L'AGRNSM poursuit la coordination des écovolontaires pour la mise en œuvre du suivi de l'activité de ponte en 2026, sous réserve d'obtention d'un financement pour les suivis hors réserve.
--

05. La DEAL Guadeloupe prévoit le financement d'une coordination du suivi de l'activité de ponte en Guadeloupe pour 2026, compte tenu du contexte transitoire de l'animation du PNATMAF.

3. Action 25 : Assurer un suivi des populations de tortues marines en alimentation aux Antilles françaises

1. Protocoles et harmonisation des masques de saisie des données

Rappel de la proposition n°3 de la commission 2024 (validée en COTEC et COPIL) : « La commission renvoie aux 10 recommandations émises par la réunion d'experts du 9 juillet 2024 concernant les protocoles de suivis aériens et subaquatiques des populations en alimentation ».

Antilles

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle les 10 recommandations émises par la réunion d'experts du 9 juillet 2024 Guadeloupe (cf. diapos n°15 à 17). A. GUILLEUX (animation PNA) ajoute que l'animation PNA et la DEAL Martinique ont organisé une réunion le 8 octobre afin d'assurer une bonne coordination des suivis en mer entre les différents partenaires identifiés en Martinique (cf. Compte-rendu de la réunion du 8 octobre 2025).

2. Suivi par survols aériens

Antilles

Rappel des propositions n°1 et 2 de la réunion d'experts du 9 juillet 2024 :

N°1 : «L'animation PNA lance une consultation pour la réalisation de 2 répliques du suivi aérien sur toute la zone côtière comprise entre 5 et 50m de bathymétrie, pour réalisation entre décembre et février, sur financement sollicité auprès du FEDER» ;

N°2 :«Le PNMM calibre les plans de vols d'après la méthode développée en Guadeloupe et à Saint-Martin, et réalise un suivi aérien sur toute la zone côtière comprise entre 5 et 50m de bathymétrie, pour réalisation entre décembre et février, sur fonds propres».

N. PARANTHOEN (animation PNA) introduit le sujet des suivis aériens en rappelant que cette action n'a pas pu être initiée en Guadeloupe et à Saint-Martin suite au retrait de l'ONF à l'animation du PNA et son renoncement aux 35 805 euros qui étaient prévus sur FEDER pour cette action sur 3 ans.

J. CRILLON (PNMM) ajoute que le Parc Naturel Marin de Martinique a finalement renoncé aux suivis aériens en raison du coût et des difficultés de mise en œuvre de ce protocole : (i) annulations répétées dues aux conditions météorologiques défavorables, (ii) planning des agents du service opération du PNMM peu flexible pour reprogrammer les survols, et (iii) un survol test réalisé en mars par un agent (Théo GRANIER), jugé non concluant (seulement une dizaine de tortues observées). Le PNMM concentrera ses efforts sur les suivis par comptages tractés, dont la faisabilité est meilleure (cf. point suivant). Sur ce point, J. CRILLON et J. PAUWELS (E.I.) suggèrent à la commission de reconsidérer la stratégie, considérant les budgets limités pour mener tous les protocoles prévus.

C. HERMANT (ARB-IG) regrette l'absence de mise en œuvre de ce protocole de suivi aérien, complémentaire aux suivis subaquatiques (suivi par comptages tractés et photo-identification). A. LE MOAL (Kap Natirel / MISSOCOM) et C. RINALDI (AET) soulignent que certains sites d'alimentation connus pour subir des captures accidentelles dans les filets de pêche sont difficilement accessibles aux suivis subaquatiques, alors que d'autres sites d'alimentation restent encore non identifiés. Les suivis aériens permettent de prospecter l'ensemble de l'archipel, et donc de détecter les zones fréquentées par les tortues en alimentation sur des herbiers ou récifs. C. ALANIESSE (DEAL 971) précise que les suivis aériens étaient initialement prévus avant les suivis subaquatiques afin de

déterminer leur échantillonnage spatial. Elle ajoute qu'en raison de la période transitoire de l'animation du PNA, le financement de cette action ne pourrait provenir que des DEAL (BOP 113 ou du Fonds Vert), d'où la nécessité de prioriser les actions pour 2026.

C. RINALDI (AET) et J. PAUWELS (E.I.) proposent de prioriser cette action pour 2026 et de prévoir un budget d'environ 24 k€.

M.SOUSSAINTJEAN (Domaine Canin) et F. JACARIA (POEMM) demandent si la piste des suivis aériens par drone a été étudiée. **N. PARANTHOEN, J. PAUWELS et C. ALANIESSSE** répondent que cette piste a été étudiée mais n'a pas été retenue considérant l'objectif de couvrir une large zone géographique : le drone est contraint par l'autonomie des batteries, et implique un temps important de post-traitement des images.

3. Suivi par comptages tractés

Guadeloupe

Rappel de la recommandation n°5 de la réunion d'experts du 9 juillet 2024 : « Le bureau d'étude Créocéan propose un retour d'expérience sur les comptages tractés réalisés à Port-Louis dans le cadre d'un projet de déroctage du conseil départemental ».

N. PARANTHOEN (animation PNA) présente le bilan des comptages tractés réalisés à Port-Louis d'après le support envoyé par **F. LABADIE (Créocéan, cf. diapos n°22 à 30)** et rapport Créocéan, 2025).

S. BEDEL (PNG) précise que les travaux sous-marins de déroctage sont bruyants, aussi l'un des objectifs de l'étude aurait dû être d'identifier la période la moins sensible pour limiter les impacts sur les tortues marines. **N. PARANTHOEN** ajoute que, même si l'étude ne répond pas à toutes les questions, elle constitue un cas d'école intéressant : prescrite réglementairement, protocole concerté avec le PNA, et collecte inédite de données par un bureau d'étude sur l'abondance des tortues marines. **C. ALANIESSSE (DEAL 971)** précise que cette étude s'inscrivait dans le cadre de la Loi sur l'eau. Il s'agissait d'une mesure d'accompagnement dont la mise en œuvre était facultative de la part du pétitionnaire.

Martinique et Guadeloupe

Rappel des recommandations n°6 et 9 de la réunion d'experts du 9 juillet 2024 :

N°6 : « [...] L'animation PNA se rapprochera du CNRS pour faire un état des lieux du protocole de comptages tractés prévu en Guadeloupe dans le cadre du projet RECAPTED, pour définir un échantillonnage cohérent et complémentaire entre tous les acteurs du territoire » ;

N°9 : « L'animation PNA se rapproche du CNRS et du bureau d'étude Aquasearch pour faire un état des lieux des protocoles de comptages tractés, photo-identification et CMR prévus pour disposer d'une stratégie de suivi cohérente entre tous les acteurs du territoire (PNMM, CNRS et Aquasearch) ».

O. BOURGEOIS et P. LELONG (CNRS) présentent le bilan des comptages tractés réalisés ou prévus en Guadeloupe et en Martinique dans le cadre du projet Fonds Vert RECAPTED (cf. diapos n°32 à 50). Sur les 18 zones de pêche identifiées en Martinique, 10 ont été prospectées en comptage tracté à ce jour. En Guadeloupe, les suivis tractés n'ont pas encore débuté sur les 23 zones de pêche identifiées.

J. PAUWELS (E.I.) demande si le travail a été mené en collaboration avec les pêcheurs, et si les prédictions issues des cartes de risque de capture accidentelle corroborent leurs observations. **O.**

BOURGEOIS répond que des entretiens préalables ont été réalisés auprès de plus de 300 pêcheurs en Martinique et en Guadeloupe pour renseigner sur leurs pratiques (engins, effort de pêche, secteurs fréquentés, etc.). Les informations ont permis d'identifier les zones de pêche à prospector. Les premiers résultats apparaissent très cohérents avec les informations issues des entretiens.

N. PARANTHOEN s'interroge sur la validité temporelle des cartes de risque de capture accidentelle, basées sur une situation à un instant donné. **P. LELONG** répond que les tortues marines montrent une forte fidélité aux baies qu'elles fréquentent. À l'intérieur même d'une baie, leur répartition se concentre sur certains patchs d'herbiers bien précis tout au long de l'année. Leur distribution spatiale est donc largement déterminée par la disponibilité des herbiers, qui est un facteur relativement stable dans le temps. La dimension temporelle ne constitue donc pas un biais pour l'interprétation des cartes produites.

Martinique

Rappel de la recommandation n°8 de la réunion d'experts du 9 juillet 2024 : « Le PNMM initiera un suivi par comptages tractés sur 6 sites pour améliorer la calibration du protocole, sur fonds propres ; la sélection des sites et le nombre de réplicas nécessaires seront affinés d'après les résultats d'occupation du suivi aérien. »

J. CRILLON (PNMM) présente le bilan de la campagne de comptages tractés réalisés en régie par le Parc Naturel Marin de la Martinique en décembre 2024 (cf. diapos n°51 à 60 et rapport PNMM, 2024). Au total, 10 sites ont été suivis sur 6 communes, avec 144 observations de tortues marines sur 12,4 km² échantillonnés selon le protocole développé par le CNRS. Conformément aux échanges de la réunion du 8 octobre, le PNMM s'entretiendra avec le CNRS afin de cartographier les sites prévisionnels de suivi par comptages tractés et répartir l'effort de suivi entre ces 2 structures.

S. BEDEL (PNG) interroge la possibilité de réaliser ces suivis en kayak afin de limiter un éventuel biais lié au dérangement provoqué par le bateau, qui pourrait pousser les tortues à se déplacer. **J. CRILLON** répond qu'il serait nécessaire de réaliser un suivi en kayak en parallèle pour évaluer cette hypothèse. Elle ajoute que le bateau évolue à très faible vitesse, et que dans de nombreux cas, les tortues étaient déjà observées en déplacement avant le passage du bateau, ce qui rend difficile d'attribuer ce comportement à une perturbation directe. Certaines tortues semblaient modifier leur trajectoire pour s'éloigner de la ligne de suivi, ce qui pourrait être lié au protocole. **O. BOURGEOIS (CNRS)** confirme ces observations : les suivis tractés génèrent peu, voire pas de dérangement manifeste. **C. RINALDI (AET)** constate également une tendance générale des tortues à l'habituation au bruit d'après ses observations de terrain. **S. BEDEL** estime que tout protocole de suivi génère inévitablement un dérangement, l'enjeu étant de trouver un compromis acceptable pour produire la connaissance nécessaire à la conservation, en privilégiant les méthodes les moins invasives possibles.

N. PARANTHOEN revient sur le risque de double comptage, dont l'hypothèse a été rejetée d'après les tests réalisés lors des campagnes de Capture-Marquage-Recapture (CMR) par le CNRS. **O. BOURGEOIS** confirme ces résultats d'après les tests réalisés à Grande Anse des Anses d'Arlet.

4. Suivi par photo-identification

Guadeloupe (Baie de Malendure)

Rappel de la recommandation n°3 de la réunion d'experts du 9 juillet 2024 : « L'association Évasion Tropicale poursuit son protocole de comptages et de photo-identification depuis la surface en baie de Malendure »

C. RINALDI (AET) présente le bilan des comptages et photo-identification réalisés par l'Association Évasion Tropicale en baie de Malendure (cf. diapos n°61 à 80). Ce suivi débuté en 2003 repose sur

des observations en palmes-masque-tuba depuis la surface, sur un quadrillage standardisé, réalisé par deux observateurs (40 transects sur 2 mois). Ce protocole participatif, peu coûteux et sans bateau, permet un suivi à long terme. De 2003 à 2018, une chute progressive des tortues imbriquées et une augmentation des tortues vertes ont été observées, ainsi qu'une baisse de la fréquentation après les cyclones Irma et Maria, suivie d'une recolonisation. La photo-identification démarrée en 2012 permet d'évaluer la fidélité spatiale des individus et le risque de double comptage faible estimé à 5 %. Les données sont majoritairement collectées et analysées par des étudiants de l'Université des Antilles. Elle insiste sur l'absence de dérangement de ce protocole réalisé sans plonger.

C. HERMANT (ARB-IG) demande si les résultats issus des différents suivis (tracté, photo-ID, CMR, etc.) sont comparables. **C. RINALDI et N. PARANTHOEN** répondent que les protocoles diffèrent mais permettent tous d'estimer des abondances / densités, ce qui permet d'évaluer les tendances.

J. PAUWELS (E.I.) demande si les analyses démographiques réalisées par le CNRS sur ce jeu de données transmis par l'association Evasion Tropicale ont donné des résultats. **P. LELONG (CNRS)** répond que les premières analyses mettent en évidence l'effet des ouragans Irma et Maria. Elles doivent encore déterminer si l'émigration est définitive ou temporaire. D'après les observations réalisées en Martinique, les tortues quittant une baie ne vont pas dans les baies voisines, suggérant un départ définitif plutôt qu'un déplacement temporaire.

S. AGOSTINI (CNP) mentionne le développement de l'intelligence artificielle pour le traitement des données de photo-identification, notamment pour des espèces dont l'identification est complexe, telles que les oursins. Elle partage les contacts des chercheurs spécialisés sur ces développements :

- **Paul BISGAMBIGLIA** (UMR 6134 CNRS/UCPP, Université de Corse) : bisgambiglia_p@univ-corse.fr ;
- **Jean-Baptiste FILIPPI** (CNRS, Université de Corse) : filippi_j@univ-corse.fr.

Guadeloupe (Lagon de Petite-Terre)

Rappel de la recommandation n°4 de la réunion d'experts du 9 juillet 2024 : « L'association Titè calibre un protocole de suivi par photo-identification des profils de tête dans le lagon de la réserve naturelle de Petite Terre, sur financement DEAL. »

J. PAUWELS (E.I.) présente le calibrage et les résultats du protocole de photo-identification réalisé par Titè dans le lagon de la Réserve Naturelle de Petite-Terre (cf. diapos n°81 à 88 et rapport Pauwels & Prieto Gonzalez, 2025). Le protocole nécessite 2 opérateurs et suit un parcours adapté au courant du lagon, avec 2 sessions réparties entre saison touristique/non touristique, et des répétitions matin/après-midi. 98 % des tortues observées sont des juvéniles, avec un renouvellement régulier d'environ 25 % de la population tous les 6 mois. L'analyse en Capture-Marquage-Recapture estime une population stable de 40 à 50 individus sur la zone étudiée. Les profils droit et gauche de têtes ont été analysés via l'outil TORSOOI développé par Kélonia, tandis que les photographies des dessus de tête et de la carapace ont été traitées manuellement.

Saint-Martin

Rappel de la recommandation n°3 de la réunion d'experts du 9 juillet 2024: « L'AGRNSM initie un protocole de suivi par photo-identification des profils de tête à Tintamarre, Baie orientale, Anse Marcel et Grand case, en partenariat avec l'ATE de Saint-Barthélemy et sur financement de la DEAL »

A. BERGER (AGRNSM) présente la mise en place d'un suivi par photo-identification à Saint-Martin (cf. diapos n°89 à 95 et rapport Petit, 2025). Le protocole, inspiré de celui développé par l'ATE de Saint-Barthélemy, inclut la photo des profils de tête, l'évaluation du dérangement et l'enregistrement des comportements avant et après l'approche. Les données sont traitées manuellement ou via l'outil TORSOOI, avec un catalogue pour les marques spéciales et une attention particulière à la rigueur du traitement. Sur un an de prospection, 47 individus ont été identifiés et le

suivi sera poursuivi en 2026 avec 6 agents par sortie, 4 fois par an. Elle suggère que Karl QUESTEL de l'ATE soit invité à la prochaine commission pour présenter les résultats du suivi photo-ID déployé à Saint-Barthélemy.

F. JACARIA (POEMM), J. PAUWELS (E.I.) et N. PARANTHOEN (animation PNA) insistent sur l'intérêt d'harmoniser les critères de photo-identification et les bases de données pour l'ensemble des Antilles françaises, afin de favoriser la collaboration et la comparaison des résultats. **C. RINALDI (AET)** relève des limites à cette harmonisation en raison de l'hétérogénéité des sites et des méthodes (nombre d'observateurs, intervalles de suivi, etc.).

J. PAUWELS (E.I.) et C. RINALDI (AET) expriment leurs doutes sur le relevé des classes de taille (petite moyenne, grande), jugé très subjectif et dépendant de l'observateur. **A. BERGER** précise qu'un étalon a été testé (mètre ruban fixé sur une perche) pour mesurer approximativement la taille des tortues, avec des résultats corrects.

C. RINALDI, J. PAUWELS et A. BERGER s'accordent sur le fait que la participation du grand public au programme de photo-identification n'est pas une approche à privilégier, considérant le risque de générer un dérangement important pour les tortues marines.

C. RINALDI, J. PAUWELS et N. DUPORGE reviennent sur l'outil TORSOOI qu'elles jugent très chronophage, parfois imprécis et nécessitant d'être adapté pour intégrer les photos des dessus de têtes et de carapace.

Plusieurs participants évoquent le potentiel croissant de l'intelligence artificielle pour automatiser, bancariser et fiabiliser le traitement des données de photo-ID. **N. PARANTHOEN** ajoute que Claire JEAN (Kélonia) continue de développer l'outil, et se tient ouverte à une demande commune des Antilles si un financement soutient le développement.

C. ALANIESE et N. PARANTHOEN rappellent qu'il est indispensable d'intégrer la gestion du dérangement et d'harmoniser les consignes d'approche pour chaque protocole. Ce besoin dépasse le contexte des Antilles et doit être porté au niveau national, notamment via le GTMF, afin d'obtenir une interprétation partagée et une doctrine à tous les territoires.

5. Suivi participatif sur les sites de plongées (programme INASCUBA)

Antilles

Rappel de la proposition n°8 de la commission 2024 (validée en COTEC et COPIL) : « Aquasearch assure l'animation du programme INASCUBA aux Antilles françaises en 2025, dans le cadre du marché PNMM 2024-2025 en Martinique, et du marché GPMG 2025-2027 en Guadeloupe et St-Martin. »

C. VIOLO et C. VALIN (Aquasearch) présentent le bilan provisoire du programme INASCUBA en Martinique en Guadeloupe/Saint-Martin (cf. diapos n°96 à 105 et rapport à venir fin 2025).

C. ALANIESE (DEAL 971) regrette que les résultats ne soient pas présentés selon l'effort d'observation, ne permettant pas de comparer les résultats entre les sites et les territoires. **C. VALIN** prend note de la remarque en vue du rapport final et des prochaines présentations.

J. PAUWELS (E.I.) demande s'il est prévu d'analyser plus amplement les données obtenues par ce programme. **N. PARANTHOEN** répond qu'une analyse pluriannuelle n'est pas encore envisagée, considérant la nécessité de disposer d'une série temporelle assez longue et les difficultés budgétaires liées à la transition d'animation du PNA. Par ailleurs, le programme est sécurisé financièrement sur

chaque territoire jusqu'en 2027. Une analyse des tendances pourrait par exemple être envisagée en 2028, soit après 6 années consécutives de collecte et à un an du terme du PNA.

C. ALANIESSSE demande comment les clubs de plongée ont été recensés et contactés pour participer au programme. **C. VIOLO** répond que le recrutement s'est fait via le COMMASUB en Martinique, complété par des recherches complémentaires. 70 clubs ont été recensés puis contactés en présentiel si possible. **C. VALIN** ajoute que le recensement s'est appuyé sur la base de données des années précédentes en Guadeloupe et Saint-Martin, complété et actualisé par des recherches sur internet et les réseaux sociaux. Une première prise de contact a été faite par mail, puis par téléphone et enfin en présentiel.

C. RINALDI (AET) rappelle que des biais d'identification des espèces avaient été identifiés dans le rapport Girard, 2016. **C. VALIN** répond que chaque club bénéficie d'une formation à l'identification des espèces de tortues et des élasmodontes dans le cadre du protocole INASCUBA. **N. PARANTHOEN** ajoute que les données sont uniquement remontées par les moniteurs et non par les plongeurs pour limiter ce biais.

Propositions de la commission thématique CONNAISSANCE 2025 [Action 25] :

06. Aquasearch poursuit l'animation du programme INASCUBA aux Antilles françaises en 2026, dans le cadre du marché PNMM 2025-2027 en Martinique, et du marché GPMG 2025-2027 en Guadeloupe et St-Martin.

07. La commission propose de prioriser la réalisation d'au moins deux répliques de suivi aérien sur toute la zone côtière comprise entre 5 et 50 mètres de bathymétrie sur tous les territoires, entre décembre 2026 et février 2027, d'après la calibration proposée dans Safi, Bissery, Pauwels et Valin 2024.

08. Le CNRS réalise un suivi par comptage tracté pour estimer les densités de tortues marines sur 18 et 23 zones de pêche respectivement identifiées en Martinique et en Guadeloupe dans le cadre du projet Fonds Vert RECPATED, en concertation avec le PNMM, l'animation PNA et les DEAL (cf. compte-rendu de la réunion d'expert du 8 octobre 2025).

09. Le PNMM poursuit les suivis par comptage tracté en régie pour estimer les densités de tortues marines sur 5 à 6 sites, en concertation avec le CNRS, l'animation PNA et la DEAL (cf. compte-rendu de la réunion d'expert du 8 octobre 2025).

10. Aquasearch relance une campagne de photo-identification en régie pour actualiser les résultats de Liebart et al., 2021 sur la côte Caraïbe en 2026, incluant l'estimation d'abondances / densités.

11. L'AGRNSM poursuit le protocole de suivi par photo-identification calibré en 2025 à Saint-Martin.

12. Titè poursuit le protocole de suivi par photo-identification calibré en 2025 dans le lagon de la Réserve Naturelle Nationale de Petite Terre.

13. L'association Evasion Tropicale poursuit le protocole de suivi par comptage et photo-identification depuis la surface en baie de Malendure. Le CNRS publie les résultats d'analyse des données de photo-identification collectées entre 2012 et 2024.

14. L'animation PNA sollicite les groupes de réflexion « Aspects réglementaires » et « Indicateurs et minima standards » du GTMF pour **(i)** interpréter nationalement la notion de perturbation intentionnelle liée aux protocoles de suivi subaquatique, dont la photo-identification, et harmoniser les consignes d'approche ; **(ii)** soutenir le développement de TORSOOI pour bancariser voire analyser les photographies du dessus de tête et de carapace afin de répondre aux besoins des Antilles françaises et favoriser la collaboration régionale..

4. Actions 8 / 9 : Participer aux travaux régionaux et internationaux liés aux tortues marines / Partager et valoriser les données et connaissances sur les tortues marines dans les Antilles françaises auprès des acteurs et partenaires du PNA

Antilles

Rappel de la proposition n°12 de la commission 2024 (validée en COTEC et COPIL) : « La coordination interrégionale du PNA participe, représente et informe le RTMAF des activités régionales, nationales et internationales relatives au WIDECAST, au GTMF, au MTSG et à l'ISTS en 2025. Elle veille notamment à la publication des Actes du 4^e colloque du GTMF, à la validation de son plan d'actions et de sa charte, et à l'organisation de son 5^e colloque. Elle participe aux réunions mensuelles et à la plénière annuelle du WIDECAST, suit la mise en œuvre du Plan d'action régional en faveur de la Tortue luth, dont l'analyse régionale des données CMR, et contribue à la synthèse internationale des connaissances acquises proposée annuellement par le MTSG de l'UICN. »

N. PARANTHOEN (animation PNA) présente un bilan des actualités régionales et internationales en 2025 (cf. diapos n°135 à 138).

P. BELLENOUE (DEAL 972) ajoute que le statut de la Tortue verte vient d'évoluer sur la Liste rouge mondiale de l'UICN, passant de « en danger » (EN, 2004) à « préoccupation mineure » (LC, 2025). **N. PARANTHOEN** remonte les inquiétudes exprimées par certains partenaires caribéens quant à ce changement de statut, qui pourrait entraîner une perte de financements dédiés aux actions de conservation. Certains émettent par ailleurs l'hypothèse que le rétablissement de cette espèce pourrait aussi s'expliquer par la disparition de prédateurs tels que les requins, et que la pression des menaces anthropiques n'a pas diminué malgré les efforts de conservation qui risquent de se relâcher.

Propositions de la commission thématique CONNAISSANCE 2025 [Action 8/9] :

15. L'animation du PNA participe, représente et informe le RTMAF des activités régionales, nationales et internationales relatives au WIDECAST et au GTMF en 2026 (MTSG et ISTS dans une moindre mesure). Elle veille notamment à la publication des Actes du 4^e colloque du GTMF, à la validation de son programme d'actions et de sa charte, et à l'organisation de son 5^e colloque. Elle participe aux réunions mensuelles et à la plénière annuelle du WIDECAST, suit la mise en œuvre du Plan d'action régional en faveur de la Tortue luth, dont l'analyse régionale des données CMR, et contribue à la synthèse internationale des connaissances acquises proposée par le MTSG de l'UICN.

3. Clôture de la commission « connaissance »

L'ordre du jour a été épuisé. **L'animation PNA** clos la commission en listant les propositions qui ont été émises et retranscrites dans le présent compte-rendu pour relecture et validation des participants, avant présentation aux COTEC pour avis et priorisation. Elle remercie enfin l'ensemble des participants pour leur présence et les échanges constructifs.

Annexe 1 : Liste des participants à la commission « Connaissance » 2025

Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
Agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ARB-IG)	Catherine HERMANT	Chargée de mission observatoire de la biodiversité	catherine.hermant@arb-ig.fr 06 90 56 01 17
Amicale Ecolambda (association)	Marie-Christine MULLER	Patrouilleuse bénévole suivi traces	a.ecolambda@orange.fr / mimounette57480@gmail.com 06 90 48 12 57
Association de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (association AGRNSM)	Aude BERGER	Chargée de projet	reservenat.aude@yahoo.fr 06 90 34 77 10
Aquasearch (bureau d'études)	Nathalie DUPORGE	Cheffe de projet	n.duporge@aquasearch.fr 06 96 65 90 05
Aquasearch (bureau d'études)	Morjane SAFI	Directrice développement	m.safi@aquasearch.fr 06 96 10 73 59
Aquasearch (bureau d'études)	Céline VALIN	Chargée de mission	c.valin@aquasearch.fr 06 98 30 46 37
Aquasearch (bureau d'études)	Coline VIOLO	Chargée de mission	c.violo@aquasearch.fr
Conseil National de Protection de la Nature (CNP)	Sylvia AGOSTINI	Membre charge suivi PNATMAF	agostini_s@univ-corse.fr 06 22 10 75 14
Communauté de communes de Marie-Galante (CCMG)	Sandy SEBASTIEN	Chargée de mission Territoire Engagé pour la Nature	sandy.sebastien@paysmariegalante.fr
Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)	Ouvéa BOURGEOIS	Technicien d'études en Biologie Marine et Chargé Administratif	ouvea.bourgeois@cnrs.fr 06 96 74 79 47
Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)	Pierre LELONG	Docteur	lelongpierre53@gmail.com
DEAL Guadeloupe	Chloé ALANIESSE	Chargée de mission biodiversité marine	chloe.alaniesse@developpement-durable.gouv.fr 05 90 99 99 91
DEAL Martinique	Pauline BELLENOUE	Chargée de mission biodiversité marine	pauline.bellenoue@developpement-durable.gouv.fr 05 96 59 59 51
Entreprise individuelle / Association Évasion Tropicale	Caroline RINALDI GENDREAU	Coordinatrice du Réseau Échouages	evastropic@wanadoo.fr 06 90 57 19 44
Entreprise individuelle	Julie PAUWELS	Écologue indépendante	jul.pauwels@hotmail.com 06 33 33 98 21
Domaine Canin / Fourrière de l'Alliance	Nathalie BELLOISEAUX	Assistance de direction	nathalie@domaine-canin.com 05 90 21 11 91
Domaine Canin / Fourrière de l'Alliance	Miguel SOUSSAINTJEAN	Directeur	miguel@domaine-canin.com 06 90 64 15 08
KapNatirel (association) / Destination ECO (entreprise individuelle)	Cécile LALLEMAND	Bénévole et gérante	cecile.lallemand@destination-eco.fr 06 90 32 22 52

Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
KapNatrei (association) / MISSOCOM (entreprise individuelle)	Alexandra LE MOAL	Bénévole et gérante	alexandra.lemoal@gmail.com 06 90 68 87 44
L'ASSO-MER (association)	Magali COMBES	Chargée des projets scientifiques	magali@lassomer.fr 06 96 19 00 72
Le Gaïac (association)	Alain PUNGERCAR	Bénévole	legaiac@orange.fr
OFB – Unité technique et connaissance (UTC) Antilles	Mitsiou GRELOT-VALADE	Chargée de mission mammifères exotiques Martinique	mitsiou.grelot-valade@ofb.gouv.fr
ONF Guadeloupe	Élise GEORGES	Chargée d'animation des PNA pour la Guadeloupe et Saint-Martin	elise.georges@onf.fr 06 90 99 60 73
ONF Martinique	Ludvina RÉNIA	Chargée d'animation des PNA pour la Martinique	ludvina.renia@onf.fr 06 96 26 74 51
Parc National de la Guadeloupe (PNG)	Sophie BEDEL	Pôle marin - Cheffe d'unité gestion & protection de la nature	sophie.bedel@guadeloupe-parcnational.fr 06 90 38 87 75 / 06 90 43 52 98
Parc National de Guadeloupe (PNG)	Amélie CHALARD	Technicienne de l'Environnement	amelie.chalard@guadeloupe-parcnational.fr 06 90 33 20 25
Parc National de Guadeloupe	Maïtena JEAN	Responsable service Patrimoine naturel, paysager et culturel	maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr 06 90 33 19 00
Parc Naturel Marin Martinique (PNMM)	Jessica CRILLON	Chargée de mission patrimoine naturel	jessica.crillon@ofb.gouv.fr 06 96 33 18 36
POEMM (association)	François JACARIA	Vice-Président	poemm972@gmail.com / f.jacaria@gmail.com 06 96 28 29 19
Trans Océans Tortues Marines (association TOTM)	Alexis GUILLEUX	Animateur territorial Martinique du PNATMAF	alexis.guilleux@totm.ong 06 96 26 69 62
Trans Océans Tortues Marines (association TOTM)	Manon NIVIERE	Chargée de mission conservation	manon.niviere@totm.ong 06 48 48 88 86
Trans Océans Tortues Marines (association TOTM)	Nicolas PARANTHOËN	Animateur territorial Guadeloupe du PNATMAF	nicolas.paranthoen@totm.ong 06 90 47 37 32
Réserves Naturelles de Petite Terre et La Désirade (association Titè)	Sarah SELLIER	Chargée de mission vie associative à La Désirade	sarahsellier.tite@gmail.com 06 90 34 59 27
Tò-Ti-Jòn (association)	Claude FROIDEFOND	Responsable du secteur Tortues marines	totijon971@gmail.com 06 90 50 58 16
Tò-Ti-Jòn (association)	David VAUCLIN	Patrouilleur bénévole suivi traces	totijon971@gmail.com
Ville de Terre de Haut	Phillipe DE PROFT	Gestionnaire d'espaces naturels du Conservatoire littoral	philippe.deproft@gmail.com 06 90 43 43 75